BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 3636

83 – VAR

TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOULON

Jugement d'ouverture

Date : 8 septembre 2026.
Jugement d'ouverture de liquidation judiciaire.
987 833 241 RCS Toulon.
SASU HEYMAN BEL HORIZON IMMO.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Sigle : HBH.
Activité : toutes activités d'achat et revente, avec ou sans rénovation, de biens immobiliers, parts sociales de sociétés à prépondérance immobilière, fonds de commerce, terrains à bâtir et tout ce qui peut se rattacher aux activités de marchand de biens en immobilier, à savoir l'achat de biens immobiliers en vue de leur revente, ainsi que toutes actions de promotion immobilière, au sens de l'art 1831-1 et suivants du code civil, ainsi que toutes opérations de maîtrise d'œuvre et de construction vente.la participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance ; et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement..
Adresse : 209, chemin du Beau Bois, le Mas Saint Antoine, 83110 Sanary-sur-Mer.
Complément de jugement : Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 2 avril 2026, désignant liquidateur Selarl Rm Mandataires Prise en la Personne de Me Dorian Moutet 12 avenue Jean Moulin Palais Vauban 83000 Toulon. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la présente publication.